

NEWSLETTER

Réseau des Conseillers en Transition Énergétique et Écologique en santé (CTEES) Provence-Alpes-Côte d'azur

ACTUALITÉS

- [Guide régional des matériaux éco-durables](#), CMAR PACA
- [Rapport préparatoire "Décarbonons les industries de santé"](#), Shift Project
- 25 juin : [Etats Généraux de la chaleur solaire](#) à Marseille
- 24 - 26 sept 2024 : [voyage d'études en Allemagne, hôpitaux verts en pratique](#), ANAP
- Places restantes pour la formation "Optimisation des chaufferies : conception, régulation, gestion" à destination des équipes techniques en charge des systèmes CVC. Ecrire par mail à julie.hernandez@ap-hm.fr pour avoir plus d'informations.
- 11 octobre : [Journée "Financer sa transition écologique : investissements écologiques, économies durables !"](#), ANAP, Beffroi de Montrouge (report du 25 juin).

RETOURS D'EXPIÉRIENCES EN PACA

SOLEIL SOLEIL



L'année dernière à cette même période, l'EHPAD Résidence Leopold Cartoux d'Aix-en-Provence inaugurait sa centrale photovoltaïque d'une puissance installée de 100 kWc pour une production annuelle attendue de 140 MWh. Ce projet a fait l'objet d'un financement citoyen mené par l'entreprise marseillaise [Massilia Sun System](#).

Grâce à cette installation fonctionnant en autoconsommation, l'établissement a diminué sa consommation électrique d'environ 40% sur les 6 premiers mois de fonctionnement.

[A retrouver sur LinkedIn.](#)



MAI À VÉLO



Le Centre Hospitalier d'Allauch et l'AP-HM ont participé au challenge [Mai à Vélo](#).

L'AP-HM termine 2e du challenge en [Métropole Aix-Marseille](#) avec plus de 17 000 km réalisés du 1 au 31 mai par les 250 agents inscrits.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le Comité de pilotage du réseau des CTEES PACA a eu lieu le 18 avril dernier et a réuni les CTEES, l'ARS PACA, l'ANAP, la Région Sud, la FHF PACA, l'ANFH, et l'ADEME.

Retrouvez les chiffres clés de l'action des CTEES en 2023 ainsi que des exemples de réalisation [à ce lien](#).

Maitriser la qualité de l'air intérieur dans les établissements médico-sociaux et sanitaires

Louis Huraux, Diego Bernard, David Ramirez, CTEES PACA
Stéphane Giroud, CTEES AURA

Au 1er janvier 2025, les structures sociales et médico-sociales et les structures de soins de longue durée rattachées aux établissements de santé devront mettre en place un dispositif de surveillance de la qualité de l'air intérieur qui se décompose en 4 phases (Article 180 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010) :

- Une **évaluation annuelle** des moyens d'aération des bâtiments, incluant notamment la mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone de l'air intérieur
- Un **autodiagnostic de la QAI**, jusqu'alors optionnel, devenant une étape obligatoire et incontournable, et devant être réalisé ou mis à jour régulièrement, au minimum tous les 4 ans
- Une **campagne de mesures** des polluants réglementés à faire réaliser par un organisme accrédité à chaque étape clé de la vie du bâtiment pouvant impacter la QAI
- Un **plan d'actions** prenant en compte l'évaluation annuelle des moyens d'aération, l'autodiagnostic et la campagne de mesures précités.

Afin de vous accompagner dans la mise en place de cette réglementation, des fiches d'accompagnement ont été réalisées par les CTEES PACA :

- [Fiche générale sur la qualité de l'air intérieur](#)
- [Fiche dédiée aux techniciens](#)
- [Fiche dédiée aux directeurs d'établissements](#)



LE RÉSEAU DES CTEES

[Mise à jour des présentations des champs d'actions et expertises de chaque CTEES](#)

FINANCEMENT

La Région Sud lance la deuxième édition de [l'AAP Vrac et Consigne](#). Candidatures jusqu'au 15/07/2024. Les projets devront s'inscrire dans un des 3 volets suivants:

Volet 1 : Soutien aux projets d'acquisition d'équipements et de matériel nécessaires au développement de la vente en vrac et/ou de la consigne et du réemploi

Volet 2 : Soutien à la création de centres de massification et de distribution

Volet 3 : Soutien à la création et à l'installation de centres de lavage

RÈGLEMENTATION

Parution de l'arrêté ["valeurs absolues IV"](#) fixant les objectifs à atteindre d'ici 2030 par les établissements sanitaires et médico-sociaux métropolitains.

Le réseau des CTEES Normandie a organisé un webinaire de décryptage le 28 mai dernier, avec la présentation d'un cas pratique. Retrouvez le replay [à ce lien.](#)

